

Folia Pharmacotherapeutica février 2021

Bon à savoir

COVID-19 : arbre décisionnel du KCE pour la prise en charge à domicile des patients atteints d'une forme sévère de COVID-19, en cas de saturation des hôpitaux

Le 15 janvier, le Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE)¹ a publié sur son site Web un arbre décisionnel pour la prise en charge à domicile de patients atteints de COVID-19 et qui se trouvent dans un état préoccupant, que les soignants de première ligne peuvent utiliser **en cas de saturation des hôpitaux** : voir le site Web du KCE. Pour l'arbre décisionnel, cliquez [ici](#).

Le KCE a validé cet arbre décisionnel à la demande de, et en collaboration avec le *Collège de Médecine Générale*, et en concertation avec plusieurs partenaires (dont Domus Medica, la SSMG, l'AFMPS, le Conseil Supérieur de la Santé, Sciensano).

En cas de saturation des hôpitaux, le principe de la démarche est de permettre de garder ces patients à domicile en les plaçant sous surveillance intensifiée afin d'identifier très rapidement tout risque d'aggravation. L'arbre décisionnel structure et hiérarchise les balises qui permettent aux soignants de première ligne – aidés par les proches – d'évaluer à tout moment l'état du malade et de pouvoir l'hospitaliser immédiatement si nécessaire.

Cet arbre décisionnel contient également des éléments utiles pour les patients qui refusent d'être hospitalisés.

Toute mise à jour de l'arbre décisionnel sera communiquée. Un rapport scientifique sur cet arbre décisionnel sera publié sous peu sur le site Web du KCE.

Note

- Pour tous nos articles relatifs aux médicaments dans la COVID-19 : voir les "Actualités COVID-19" sur notre site Web.

Sources spécifiques

1. Centre fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE). Soins ambulatoires aux patients Covid-19 dans le contexte d'une saturation des hôpitaux belges. Cliquez [ici](#) (15/01/21)

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.